



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



16149522

Déposé/Reçu le

18 OCT. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0450.539.858

Dénomination

(en entier) : **ABRIDA**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Avenue du Dirigeable 8 - 1170 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 1 octobre 2016

(...)

Le Président arrête ce jour la décision suivante :

-Le transfert du siège social de la société à Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles

Ce changement prendra effet à compter du 1 octobre 2016.

Mandat est donnée à Tax Consult S.A., représentée par Madame Marie-Lise Swinne, avenue du dirigeable 8 à 1170 Bruxelles, avec pouvoir de délégation, pour procéder à la publication de cette décision au Moniteur Belge ainsi que la mise à jour des données de la société à la B.C.E. et à l'administration T.V.A..

Marie-Lise Swinne (Tax Consult SA)

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature